



Afin d'assurer un accueil en toute sécurité, un délai de 48 heures est à respecter pour toute modification de la fréquentation de votre enfant



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

	Maternelle	Elémentaire
Tous les matins de :	de 7 h 15 à 8 h 30	de 7 h 15 à 8 h 40
Tous les soirs de :	de 16 h 20 à 18 h 30	de 16 h 30 à 18 h 30

Attention : le règlement intérieur évolue à partir du 2 septembre 2019, merci d'en prendre connaissance.

Cochez la ou les cases correspondantes

			Enfant 1		Enfant 2		Enfant 3		Enfant 4	
Nom										
Prénom										
Classe										
			Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
3 6	Lundi	2	*							
	Mardi	3								
	Jeudi	5								
	Vendredi	6								
3 7	Lundi	9								
	Mardi	10								
	Jeudi	12								
	Vendredi	13								
3 8	Lundi	16								
	Mardi	17								
	Jeudi	19								
	Vendredi	20								
3 9	Lundi	23								
	Mardi	24								
	Jeudi	26								
	Vendredi	27								
4 0	Lundi	30								



Date :

«Lu et approuvé»

Signature



Service EAVS

39, rue des Canons (entrée 1, rue de l'Alerte)